



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Affectation des résultats du compte administratif 2025.

Délibération N° 2026-02-03

L'an deux mille vingt- six le dix février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 27 janvier 2026

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 71 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, Mme BARNOLE Béatrice (suppléante), Mme BASTARD Christine, M. BAUDRY Gérard, M. BEGAT Julien, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante), M. BERTRAND Philippe, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, Mme CHAUVAT Delphine (suppléante), M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, M. COUTURIER Pascal, M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DÉSIRÉ Serge (suppléant), M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DOUET Patrice, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), Mme ELION Virginie, M. GAUTHE Pascal (suppléant), M. GAUTRON Guy, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, Mme JOUBERT Séverine, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, M. LACOT Antoine, M. LAFONT Jean-Marc, M. LARUE Fabrice (suppléant), M. MAILLIEN Bernard, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, M. MAUGRION Philippe, M. MERCIER André, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PERSONNAT Marion, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. Stéphane RENAULT (suppléant), M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. TEMPLIER Dominique, M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés : M. BELLET Alain, M. BERDUCAT Cédric, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BRUNET Charline, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGUET Rémy, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GENICHON René, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. JOUHANNEAU Emmanuel, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LEFORT Hubert, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. LOEUILLET Gilles, Mme MALASSET Christine, Mme MALCURAT Patricia, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, Mme NICOLAS Barbara, M. PELLETIER Philippe, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. RABILLE Franck, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. ROY Jean-François, M. SALMON Michel, M. SIMON Bruno, Mme SOULETTE Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

Nombre de pouvoirs : 3 – M. BELLET Alain a donné pouvoir à M. DAUGERON François, Mme LABESSE Elisabeth a donné pouvoir à M. GAUTHE Pascal, Mme LEUILLET Marie-Laure a donné pouvoir à M. JUDALET Patrick.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

L'Assemblée Générale après avoir approuvé le compte administratif 2025,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

VU les comptes présentés par le Receveur Municipal et les résultats figurants au Compte Administratif de l'exercice 2025 ;

VU l'absence de besoin de financement ;

Fonctionnement :

- Dépenses de l'exercice	517 060,49€
- Recettes de l'exercice	<u>553 765,09€</u>
Résultat 2025 – Excédent	+ 36 704,60€
Résultat cumulé 2024 – Déficit	- <u>20 333,51€</u>
Résultat de clôture excédentaire 2025	+ 16 371,09€

Investissement :

- Dépenses de l'exercice	5 756,33€
- Recettes de l'exercice	<u>21 537,18€</u>
Résultat 2025 – Excédent	+ 15 780,85€
Résultat cumulé 2024 – Excédent	+ <u>118 772,15€</u>
Résultat de clôture excédentaire 2025	+ 134 553,00€

Dépenses engagées non mandatées 0

Recettes restant à encaisser 0

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Décide** de reporter l'excédent de fonctionnement cumulé d'un montant cumulé de + 16 371,09 € au budget primitif 2026. Ce montant figurera en recette à la ligne 002 du budget primitif de l'exercice 2026.
- **Décide** de reporter l'excédent d'investissement cumulé d'un montant cumulé de + 134 553 € au budget primitif 2026. Ce montant figurera en recette à la ligne 001 du budget primitif de l'exercice 2026.



La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Président,
François DAUGERON